

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 52

Artikel: Bonne année !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

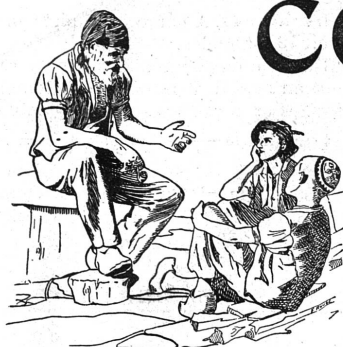
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 28 décembre 1918. — Bonne année. — A l'état civil (Marc à Louis). — Les jeux de Noël à Gryon (Dr Jean Roux). — Il y a microbes et microbes (J. Nel). — Distraction (Octave D.). — Une autre solution. — Feuilleton : Du Jorat à la Cannebière.

BONNE ANNÉE !

EH! bien, nous voici au bout de l'année. Ah! que ce Nouvel-An est plus gai, quand même, que les quatre précédents. Nous sommes enfin affranchis du joug de la guerre. Et la victoire a été ce que nous la désirions; elle est allée du bon côté. Sans doute, ce n'est pas encore la gaité des Nouvel-An de jadis. Dame! nous n'avons encore pu secouer complètement de nos esprits l'obsession, le cauchemar de la guerre. Et puis, la vie est chère encore, très chère. On rentre presque toujours chez soi pauvre comme Job. La maîtresse de maison est sans cesse à l'affût de nouveaux crédits et les enfants, quand il y en a, n'ont jamais tout réclamé. Mais, quoiqu'il en soit, la guerre est finie; nous faisons voile vers des temps meilleurs. On le sent et l'on ne peut réprimer ce désir de manifester, de se réjouir, qui se réveille en nous après un long régime de répression presque constante. Que diable! il faut de la joie au cœur de l'homme. Or nous en étions sevrés, plus ou moins. Oh! bien sûr, durant ces quatre années, nous, que le sort a si miraculeusement épargnés, n'avons pas vécu en anachorètes, loin de là; mais notre joie n'était jamais sans mélange. De plus, elle nous coûtait cher. A présent, c'est tout autre chose, nous vivons de nouveau et les quelques petits points noirs qu'on distingue à l'horizon, s'ils nous obligent à rester aux aguets, ne nous inquiètent pas outre mesure. Aussi est-ce avec un cœur plus sincèrement joyeux, avec plus d'espoir de les voir se réaliser, que nous adressons à nos lectrices et à nos lecteurs nos vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année, et que nous leur demandons de vouloir bien nous conserver leur fidèle affection. Elle nous est plus que jamais nécessaire.

A travers le calendrier.

Puisque nous parlons Nouvel-An, il est permis de rappeler que le moment de celui-ci a beaucoup varié à travers les siècles, suivant les peuples et les époques.

Ainsi, chez les Romains, sous Romulus, l'année commençait au mois de mars; sous les Carlovingiens, à Noël; le jour de Pâques, sous les Capétiens. Beaucoup de peuples avaient pris pour premier jour de l'année le jour où survient un grand phénomène astronomique tel que l'équinoxe du printemps, l'équinoxe d'automne ou les solstices. Chez les Chinois, par exemple, l'année débute au solstice d'hiver, le 20 décembre.

Ce n'est pas si facile qu'on pourrait le croire tout d'abord que de compter le temps. Le soleil réglant tous nos travaux, l'idée devait venir à l'origine de se servir de l'année tropique, intervalle de temps compris entre les commencements de deux printemps consécutifs. Ce serait en effet une solution; malheureusement, l'année tropique ne correspond pas à un nombre exact de jours. On a dû la corriger

en adoptant une année de convention, une *année civile* composée de 12 mois ayant chacun un nombre à peu près exact de jours et telle qu'il n'y ait pas désaccord entre les dates et les saisons. On s'est arrangé pour que, dans un espace de temps convenablement choisi, on compte le même nombre d'années civiles et d'années tropiques. De là l'institution du calendrier.

Mais l'arrivée de l'équinoxe, commencement choisi pour l'année, est variable; au bout de 6 ans, le retard peut s'élever à un mois. Et voilà bientôt toutes les dates en complet désaccord avec les saisons.

Chez les Grecs, on préférait la lune au soleil pour définir l'année. On composait l'année de 12 mois lunaires ayant alternativement 29 et 30 jours, durée moyenne d'une lunaison, ce qui donnait seulement 354 jours. Pour arriver aux 365 jours $\frac{1}{4}$ de l'année tropique calculée par Hipparque, il fallait allonger l'année de 11 jours $\frac{1}{4}$ ou de 3 mois de 30 jours tous les 8 ans. En fait, dans l'année grecque, on ajoutait tous les 2 ans un mois intercalaire de 30 jours. L'année ordinaire avait 354 jours, l'année interpolée en avait 384. La huitième année, on supprimait le mois intercalaire.

Chez les Romains, c'était encore une autre affaire. Les pontifes étaient chargés du calendrier. On corrigeait l'année à tout propos. La confusion était complète et l'été ou l'hiver survenait à la grâce de Dieu! On était alors à peu près vers l'an 46 avant J.-C. Jules César décida la réforme du calendrier, et la tâche fut confiée à Sosigène, astronome d'Alexandrie. On commença par rétablir la coïncidence des dates et des saisons. L'an 708 de Rome (46 ans av. J.-C.), l'année eut 445 jours, une belle année, l'année de confusion. Puis les saisons remises en place avec les dates, pour compenser la perte de 1 jour tous les 4 ans (365 j. $\frac{1}{4}$), il fut convenu qu'on intercalerait dans le calendrier un jour supplémentaire. Trois années communes seraient suivies d'une année à 366 jours dite *année bissextile*. Telle est l'origine de nos années bissextiles actuelles. La réforme de Sosigène était ingénieuse et facile à mettre en pratique. On l'appliqua de travers. Les pontifes, au lieu d'établir une année bissextile tous les 4 ans, firent l'intercalation tous les trois ans. Aussi, trente-six ans plus tard, Auguste dut rétablir la concordance entre l'époque réelle de l'équinoxe et la date que lui attribuait le calendrier. On supprima les années bissextiles pendant douze ans.

Est-ce que cela pouvait enfin mettre tout d'accord, les gens, les choses et les saisons? Point. Le Concile de Nice qui se réunit en l'an 325 pour régler les points fondamentaux de la doctrine chrétienne eut à s'occuper du calendrier pour fixer la date de la fête de Pâques, et, par suite, de toutes les fêtes mobiles. On s'imagina alors qu'il suffirait pour éviter l'erreur de s'en tenir à peu près à la règle de Sosigène et de décider que sur 4 années consécutives il n'y aurait de bissextile que celle dont le millésime serait divisible par 4. Le jour intercalaire fut maintenu, comme sous Jules-César, au mois de février et placé entre le 23 et le 24 à la fête de Saint-Mathias.

Fort bien! Mais Sosigène avait admis pour durée de l'année tropique le chiffre d'Hipparque, soit 365 j. $\frac{1}{4}$. Or ce chiffre est un peu trop fort. En réalité, il est de 365 j. 242364. L'année julienne était

¹ Ce jour intercalaire, placé avant le *sextus kalendas* (tête du refuge, instituée en l'honneur de l'expulsion de Tarquin) fut nommé *bissextus kalendas*, d'où le nom d'année bissextile.

trop forte de 0 j. 007736 par an, soit de 0 j. 7736 par siècle, et 3 j. 0944 par période de quatre siècles. C'est pourquoi, au bout de 400 ans, l'équinoxe du printemps, au lieu d'arriver le 21 mars, survenait réellement le 18. C'était encore en petit et en sens inverse l'erreur reprochée à l'année égyptienne.

Au moment du Concile de Nice, en 325, la date du calendrier, indiquant l'équinoxe, concordait réellement avec l'équinoxe. En 1582, c'est-à-dire 1257 ans plus tard, l'erreur julienne atteignait déjà 9 j. 724, soit environ 10 jours. Désaccord déjà important. Il fallait encore toucher à l'aiguille des temps. Le Pape Grégoire XIII entreprit une nouvelle réforme. Pour rétablir la concordance des dates et des saisons, on augmenta toutes les dates de 10 jours. Le lendemain du 4 octobre 1582, jour où parut la bulle pontificale, fut non pas le 5, mais bien le 15 octobre. De plus, pour éviter à l'avenir un nouvel écart dû à l'intercalation de jours en excès tous les 400 ans, on décida que les années *séculaires*, qui étaient toutes bissextiles dans le calendrier Julien, ne resteraient bissextiles que si le centième de leur millésime était divisible par 4. C'était supprimer 3 jours par 4 siècles, car, sur 4 années séculaires consécutives, il n'y en a qu'une qui soit divisible par 4. Ainsi 1600 fut bissextile, 1700 et 1800 furent des années communes; 1900 n'aura aussi que 365 jours, mais 2000 sera bissextile.

La réforme grégorienne après la réforme julienne nous met-elle à l'abri des désaccords? Pas absolument. Il subsiste une petite erreur qui, en 4000 ans, s'élève à peu près à 1 jour (0 j. 944). Un jour en 4000 ans! Nous avons le temps d'y songer.

Les mois et les jours.

Quant aux dénominations de nos mois, elles ont, la plupart, des origines païennes: Janvier, *Januarius*, consacré à Janus. Février, *Februarius*, consacré à Neptune parce qu'il est généralement pluvieux. Mars, consacré au dieu Mars par Romulus. Mai, consacré à Maia, mère de Mercure, ou bien, ce qui est moins probable, aux vieillards, *maiores*. Juin, mois de Junon ou encore mois des jeunes gens, *juniores*. Avril vient d'*aperire*, ouvrir, mois où la terre se réveille et où les bourgeons s'ouvrent. Juillet et août, noms qui datent des réformes de Jules-César et d'Auguste. Septembre, octobre, novembre, décembre sont des numéros d'ordre indiquant la place de ces mois dans le calendrier de Romulus. En ce qui concerne les jours de la semaine, on a emprunté leurs noms aux sept planètes admises par les Romains.

Telle est, en résumé, l'histoire de notre calendrier. C'est encore assez compliqué et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on l'oublie généralement plus d'une fois dans le cours d'une existence bien remplie.

A L'ETAT CIVIL

La fenna à Cougnotet lâi avâi fé 'na bouè-betta, 'na bin galèza bouèbetta. Pèsâve dza bin dâi livre et savâi tant bin couilâ, nyoussi et pliorâ que Madame Cougnotet la volîave batsî Julie. L'étâi on galé nom po ellia pouponna: Julie Cougnotet! cein sè vâi pas ti lè dzo. Assebin, lo delon aprî lo deqando que la Julie l'avâi tchurîlâ po lo premî iâdzo, Cougnotet sè peinsè dinse que devessâi allâ à l'Etat civil, vè lo pètabosson po la fère inscrire dein lo grand lâvro. Quand lè que fut on boccon revod, que l'eût betâ sa carletta et sè solâ a mandze — lè dinse que l'appelâve sè bolte — Cougnotet